

Insertion professionnelle à 6 mois des diplômés de licence

//////

Promotion 2024

Enquête menée en 2024-2025

Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU)
Service de la Réussite Étudiante (SRE)
Enquetes-suivi@univ-reims.fr

Présentation de l'enquête

Description du dispositif

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'enquête menée par le Service de la Réussite Étudiante (SRE) sur l'insertion professionnelle à 6 mois des 1295 étudiants ayant obtenu un diplôme de licence en 2024 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

La collecte des données a été effectuée de mars 2025 à juin 2025 par le biais d'un questionnaire en ligne et de collecte téléphonique.

A large yellow rectangular box containing the text '71%' in white, positioned over a background image of a modern university library with multiple levels, bookshelves, and computer workstations.

A smaller yellow rectangular box containing the text '906 répondants / 1295 diplômés' in white, positioned below the first box.



Quel parcours après l'obtention du diplôme ?

Les 3 profils de parcours :

Profil 1 :

Entrée directe dans la vie active : diplômés étant entrés directement sur le marché du travail (que ce soit en emploi ou en recherche) à la suite de l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté depuis 6 mois.

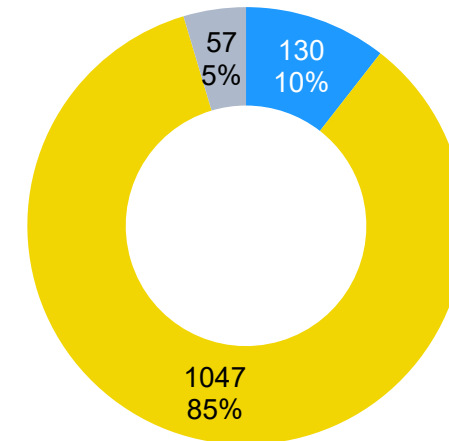
Profil 2 :

Poursuite d'études dans les 6 mois : diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours.

Profil 3 :

Inactivité dans les 6 mois après l'obtention du diplôme : diplômés ayant connu une période en dehors du marché du travail (ni en emploi, ni en recherche) et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Répartition des profils parmi les diplômés



- Profil 1 - Vie active directe
- Profil 2 - Poursuite d'études
- Profil 3 - Inactivité

VAD : diplômés entrés directement dans la vie active et sur le marché du travail. Cela inclut donc les diplômés en recherche d'emploi.

Poursuites d'études

Taux de poursuites d'études

Poursuite d'études à l'URCA

• 70,3 %

Poursuite d'études en
Master

• 65,9 %

Poursuite en Master à
l'URCA

• 50,0 %

Après l'obtention de la licence en 2024 :

- 70,3% des diplômés continuent des études à l'URCA
- 65,9 % des diplômés poursuivent en Master
- 50,0 % des diplômés poursuivent en Master à l'URCA



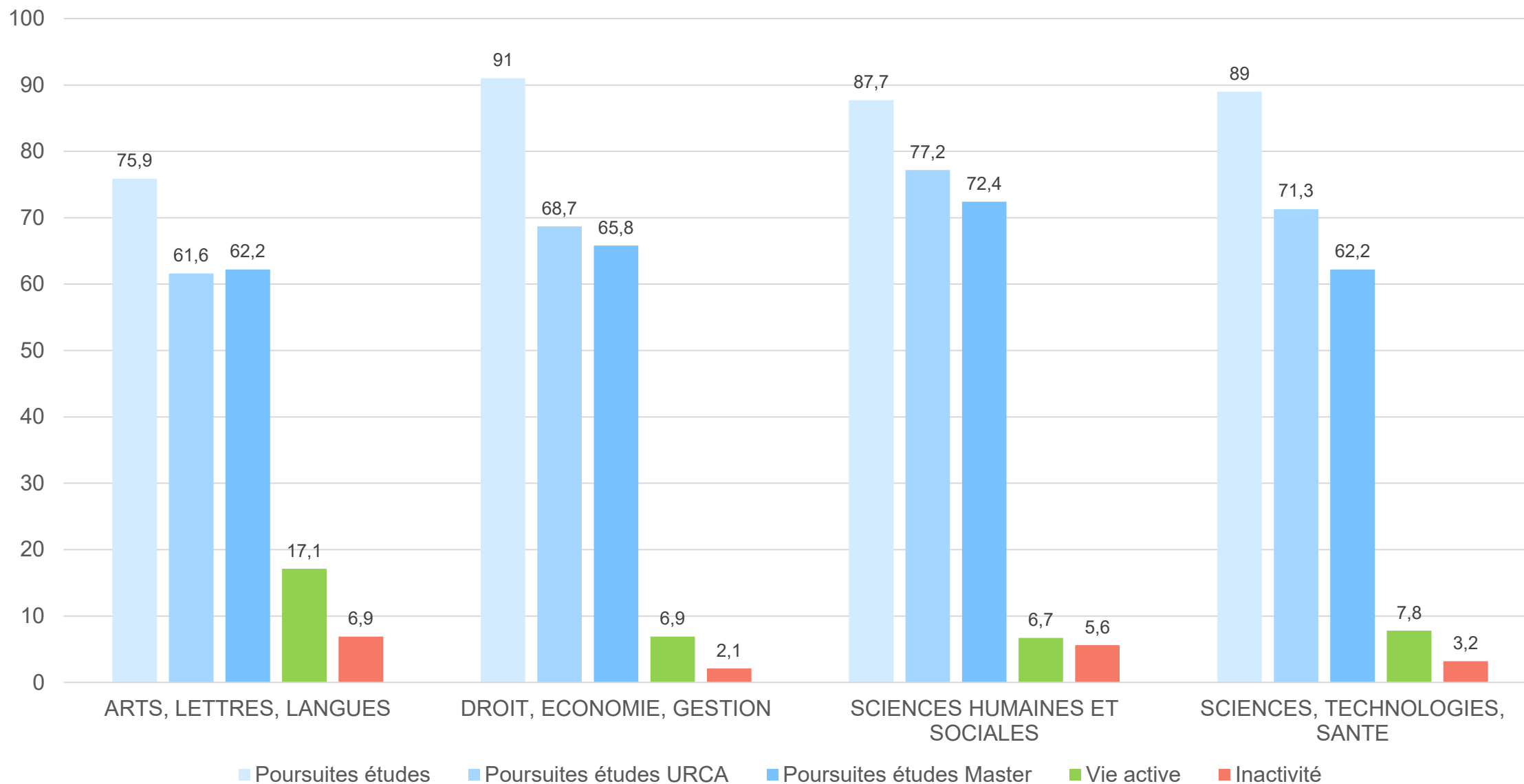
Total

86,0 %

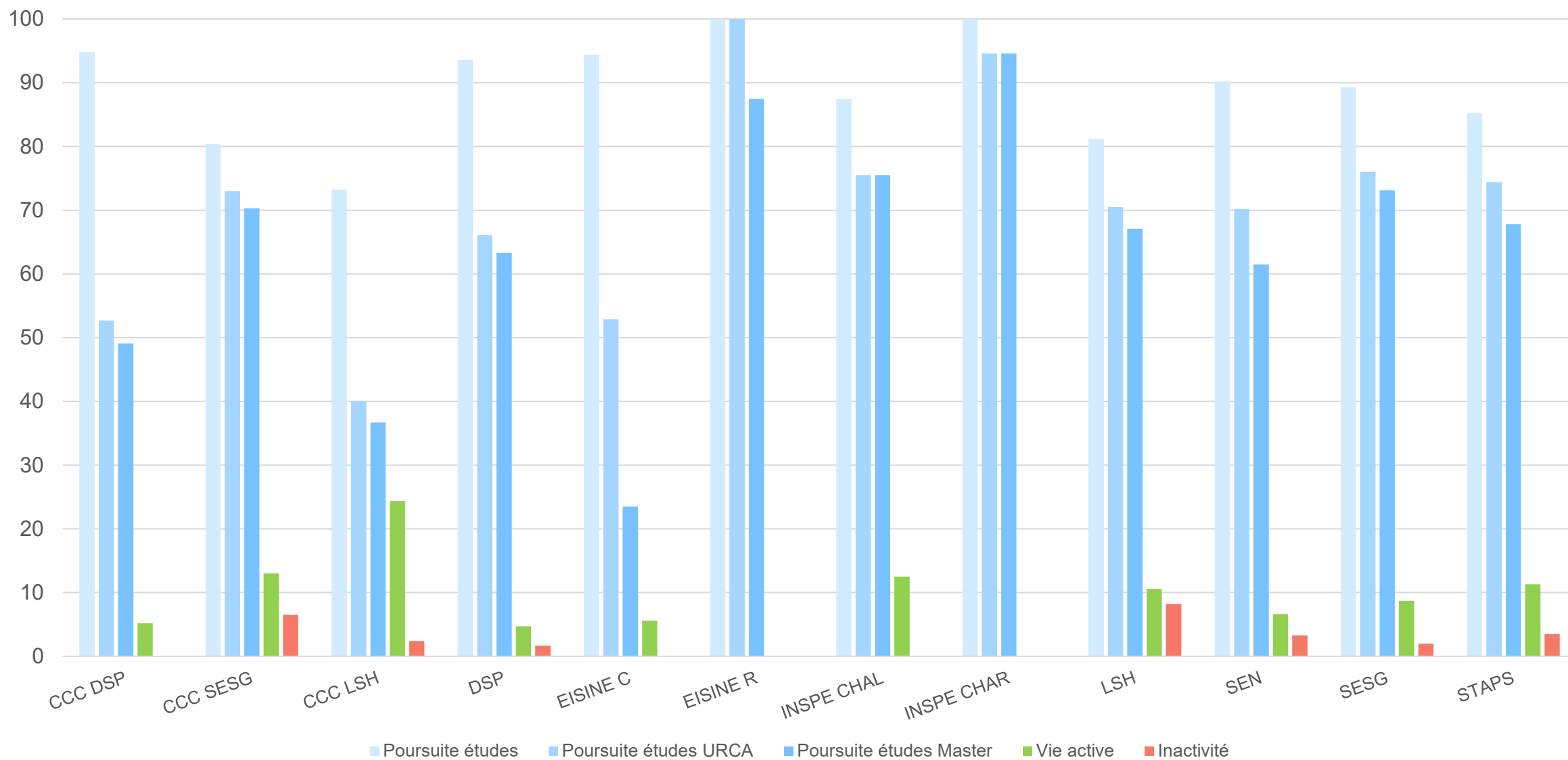
des diplômés font des études
après l'obtention de leur diplôme



Situation à 6 mois par domaine de formation



Situation à 6 mois par composante



Vie active directe

En emploi à 6 mois

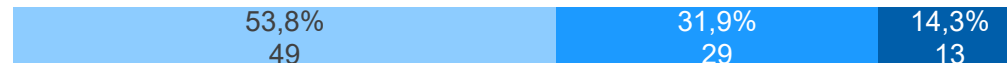
Type d'emploi

Stabilité de l'emploi



- **Emploi pérenne**
(fonctionnaire, CDI, indépendant, libéral, chef d'entreprise, autoentrepreneur)
- **Autre**
(CDD, vacataire, intérimaire...)

Niveau de l'emploi



- **Cadre**
(ingénieur, manager, professions intellectuelles supérieures, personnel de catégorie A de la fonction publique, agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale)
- **Profession intermédiaire**
(technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP, personnel de catégorie B de la fonction publique)
- **Employé / ouvrier**
(employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte de caisse, vendeur, serveur...), personnel de catégorie C de la fonction publique)

Quotité de travail



- **Temps plein**
- **Temps partiel**